

**FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX
ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME**

Compte rendu 3em trimestre 2011

Période couvert (Trimestre)	Juillet, Aout, Septembre 2011		
Numéro du projet et le titre du projet	PBF/GIN/E-1 (IDOOO72413) : Projet d'Appui à la Coordination et Renforcement des Capacités		
Agence bénéficiaire:	PNUD		
Partenaires d'exécution (Agence Gouvernementale, Agences NU, Organisations de la Société Civile)	PNUD, BIT, HCDH, UNICEF, UNESCO, ONUDI, UNFPA, Ministères de la sécurité et de la protection civile, de la défense, de la justice, du contrôle d'état, de la jeunesse, des sports et de la promotion de l'emploi jeunes, de l'administration du territoire et de décentralisation, des affaires sociales, de la promotion féminine et de l'enfance, du plan et de la coopération internationale, de l'enseignement pré-Universitaire et de l'éducation civique, de la communication. Le Conseil national de la Transition et le Conseil Economique et social		
Date d'approbation par le Comité de Pilotage:	Par une procédure spéciale d'urgence du Bureau d'Appui à la consolidation de la Paix (PBSO) suite à sa signature par le gouvernement en Octobre 2009		
Budget total alloué	\$ 441 210 US		
Fonds engagés du budget total alloué¹	\$ 441 210 US	% de fonds engagés / budget total alloué:	100%
Fonds dépensés² du budget total alloué:	262.453 USD	% de fonds dépensés / budget total alloué:	59 %
Date de clôture prévue:	31 /12 /2011	Retard éventuel (mois):	
Domaine d'investissement : Résultats stratégiques (effets sectoriels):	Domaine de priorité d'investissement : Résultat stratégique (Cadre stratégique du FCP) : Le PBF se positionne au niveau du programme pays afin d'assurer qu'il offre la meilleure valeur ajoutée possible et des avantages comparatifs		

¹ Fonds engagés sont définis comme des contrats légaux pour des services, des travaux tels que régis par les procédures et régulations financières des agences

² Paiement (services, travaux) sur les engagements.

	au processus de consolidation de la paix Indicateur (avec référence au FCP) : <ul style="list-style-type: none"> - Appui inter-agences - Gestion de savoir faire 	
Résultats immédiats (= produits projet): 1-Renforcer les capacités de coordination au sein de UNCT en vue de mettre en œuvre de manière optimale le plan prioritaire de consolidation de la paix en Guinée ; 2-Renforcer les capacités des acteurs et intervenants en faveur de la paix au niveau national en vue d'assurer une bonne planification et coordination des actions du Plan Prioritaire et actions de consolidation de la paix en Général.	<p>Résultat attendu 1 : Un appui à la coordination du Programme PBF dans le cadre de l'élaboration du second plan prioritaire de consolidation de la paix est assuré</p> <p>Réalisations accomplies : Le troisième trimestre a été mis à profit pour finaliser les documents d'engagement de la Guinée au près de la Commission de Consolidation de la Paix (CCP). Dans ce cadre les résultats suivants ont été atteints :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un plan prioritaire de consolidation de la paix est finalisé pour un budget global de 11.002.910 USD. Ce plan définit les actions à développer dans chacun des trois axes prioritaires identifiés par la Guinée et la Commission de consolidation de la Paix, à savoir la réconciliation nationale, la réforme du secteur sécuritaire, la promotion de l'emploi des jeunes et des femmes - Un comité de pilotage de haut niveau, présidé par le Premier Ministre a été constitué pour assurer l'appropriation nationale des programmes sur la réconciliation nationale, la réforme du secteur de la sécurité, et la promotion de l'emploi des jeunes et des femmes. L'arrêté ministériel de composition du Comité de Pilotage a été signé le 05 septembre 2011. <p>Résultat attendu 2 : Le renforcement des capacités des acteurs stratégiques nationaux pour la consolidation de la paix est assuré et la formation des administrateurs territoriaux et élus locaux en Prévention des Conflits et Consolidation de la Paix est réalisée.</p> <p>Réalisations accomplies : -La signature par le Président de la République de la Lettre d'engagement Mutuel entre la Guinée et la Commission de</p>	<p>Contrainte(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'agenda de mobilisation de la partie nationale pour l'exercice de finalisation du plan prioritaire, et dans la tenue du premier comité de pilotage. <p>Solution(s) Proposée(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du suivi de la mise en œuvre du plan prioritaire au niveau de la primature. - Nomination d'un facilitateur, ayant rang de ministre, pour faciliter l'appropriation du plan prioritaire par le Gouvernement, et le suivi diligent de l'exécution du plan.

	<p>Consolidation de la Paix</p> <p>-80 administrateurs territoriaux et élus locaux (Gouverneurs, Préfets, Maires, cadres de l'administration du territoire) ont été outillés sur les techniques de prise de décision reposant sur la prévention des conflits et la consolidation de la paix. Cette formation a été exécutée en partenariat avec le Ministère de l'Administration du Territoire et des affaires politiques.)</p> <p>-Un second bulletin de paix en 2000 exemplaires est édité en collaboration avec les agences et les deux conseillers à la rédaction</p>	
<p>Réalisations accomplies et les défis à résoudre :</p> <p>La formulation du nouveau Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix et des Projets à impact rapide a permis de bâtir une véritable stratégie basée sur le partenariat centré sur la démarche participative, inclusive et itérative. Le programme s'est pensé sur des projets à impact rapide visant à accompagner la finalisation de la transition dans un cadre apaisé</p> <p>Le programme s'appuie essentiellement sur les acteurs nationaux en vue de favoriser leurs appropriation, de la démarche outils et résultats. A cet égard, la composition du comité de pilotage est illustrative de la stratégie d'appropriation mise en place pour permettre aux autorités et acteurs nationaux d'assurer la pérennité des actions de consolidation de la paix. En effet, 12 sur 21 membres du comité de pilotage sont nationaux (7 ministres, 3 présidents d'institutions républicaines, 2 présidents de structures de la société civile nationale).</p> <p>Les acquis du premier plan prioritaire de consolidation de la paix ont été intégrés dans l'analyse du CCA 2012-2017 en vue de permettre une prise en compte effective de la prévention des conflits dans les cadres nationaux de programmation stratégique.</p> <p>Un des défi majeure demeure l'appropriation du nouveau plan prioritaire par la partie nationale.</p>		